

Fiches techniques des bois d'intérêt écologique sur le territoire de la Communauté Métropolitaine de Montréal

Bois validés sur le terrain en 2002

Bois d'Hudson

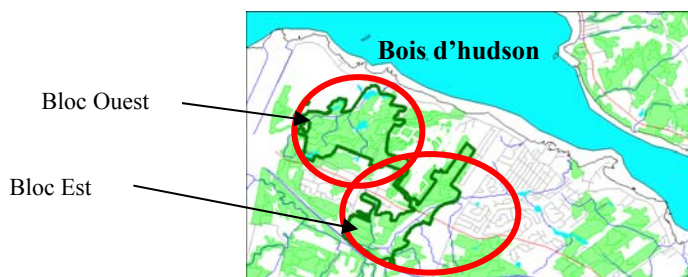
No du plan RCI : CS-08

Municipalité : Hudson/Vaudreuil-Dorion/Saint-Lazarre

1. Localisation et délimitation du bois

Le bois se situe à l'extrémité ouest de la municipalité d'Hudson et dans la partie nord des municipalités de Vaudreuil-Dorion et de Saint-Lazarre. Le bloc Ouest de ce bois se localise à l'ouest de la montée Alston Vale dans Hudson (montée Hardwood). Le bloc Est se trouve de part et d'autre de la rivière Viviry et touche aux trois municipalités.

La partie du bois qui a été validée sur le terrain est la même que celle identifiée par le comité interministériel, soit le bloc forestier situé à l'ouest de la montée Alston Vale ou la montée Hardwood dans Hudson (bloc Ouest). L'autre bloc forestier (bloc Est) a été ajouté à la zone forestière à conserver à la suite de l'analyse des orthophotos de 1999, des couches thématique produites par le comité interministériel et de la visite partielle de ce secteur. La limite détaillée du bois est présentée à la fin de cette fiche et correspond à la zone optimale de conservation.



2. Données de base sur le bois

Superficie du bois: 473,53 hectares

Superficie du bois protégé par le RCI : 147,7 hectares

Pourcentage zoné agricole : 71 %

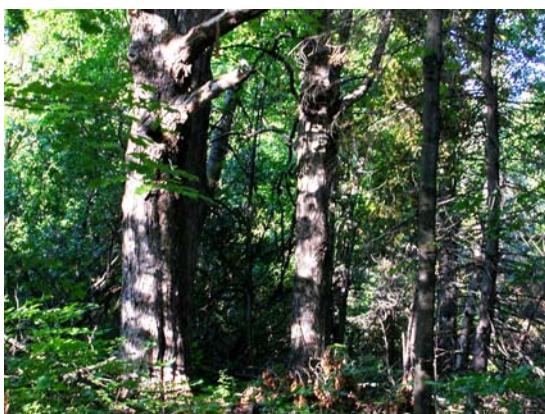
Valeur à l'hectare en milieu agricole selon le rôle d'évaluation : 4 000\$ /ha

Valeur à l'hectare en zone blanche selon le rôle d'évaluation : 30 000\$ /ha

3. Caractéristiques écologiques du bois

Partie du bois validée sur le terrain (secteur à l'ouest de la montée Alston Vale ou la montée Harwood)

- Près du deux tiers de la superficie du bois est mature.
- Ce bois comprend une bonne diversité de peuplements : des érablières sucrières presque pures ou associées à des essences de feuillus tolérants, des érablières sucrières à pin blanc ou à pruche, des prucheraies, des pinèdes à pin blanc, des érablières rouges à résineux (pin blanc, pruche, thuya, sapin) et des peupleraies à grandes dents comportant également des résineux. Dans ces peuplements, on retrouve plusieurs essences de feuillus tolérants comme le tilleul d'Amérique, le hêtre, le frêne d'Amérique, le bouleau jaune et le chêne rouge.
- On a observé à certains endroits des pins blancs et des érables à sucres gigantesques dont le diamètre peut atteindre 1 mètre de diamètre.



Érablière sucrière centenaire dans laquelle on dénombre des tiges de plus de 1 mètre de diamètre.



Érablière rouge centenaire à l'ouest du bois avec une strate arbustive bien développée..

- Du charme de Caroline, une espèce arbustive rare, a été observé dans l'érablière sucrière mature située dans la partie nord-est du bois (près d'un milieu humide).
- La présence d'un réseau hydrographique bien ramifié et des nombreux milieux humides de grande superficie, caractérisés surtout par des marais à typha et à rubanier à gros fruits avec des zones d'eau libres importantes, permet d'avoir une grande variété d'habitats pour la faune (rat musqué, castor, sauvagine, grand héron, amphibiens, reptiles, cerf de Virginie, ect..). De plus, la concentration de résineux (sapin, thuya et pruche) à certains endroits offre des abris de qualité pour l'hivernation du cerf de Virginie sur ce territoire ainsi que des refuges pour les oiseaux de proie.
- Les marais au nord de la voie ferrée (partie nord du bois) sont particulièrement intéressants pour la sauvagine. Des nichoirs à canard branchu (canard huppé) ont été installés dans le plus grand marais de ce secteur.



Petit marais à cypéracées à l'ouest du bois.



Grand marais au nord du bois avec des nichoirs à canard branchu.



Rubanier à gros fruits.



Grand marais à cypéracées au centre du bois.



Cours d'eau se jetant dans le grand marais au nord du bois.

- Selon les informations tirées du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) du ministère de l'Environnement du Québec, le bois est fréquenté par des espèces fauniques rares. Il s'agit de la **pie grièche migratrice**, une espèce menacée désignée, et trois espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : le troglodyte à bec court, le râle de Virginie et le petit Blongios (petit butor).

Partie du bois non validée sur le terrain (secteur à l'ouest de la montée Alstonvale ou la montée Harwood)

- Cette partie du bois se caractérise par des plaines de débordement très larges supportant de grands marais (milieux très riches pour la faune) et par des peuplements majoritairement matures.

4. Activités humaines

Partie du bois validée sur le terrain (secteur à l'ouest de la montée Alston Vale ou la montée Harwood)

- Cet espace forestier est menacé par les projets de développement domiciliaire et de récréation intensive. La section du bois à l'est de la Montée Harwood a été en grande partie coupée pour la construction d'un nouveau golf (le golf Falcon) et un grand complexe de maisons unifamiliales de haute gamme. Des projets de développement domiciliaire seraient prévus également dans la partie sud-ouest du bois du côté de Vaudreuil-Dorion.
- Les propriétaires des terrains au nord de la voie ferrée (à l'ouest de la Montée Harwood) désirent protéger le bois (communication personnelle avec Mme Mary Aird). Un des propriétaires (M. Grubert) a acheté dernièrement des terrains pour leur préservation. Il a effectué des plantations au nord et au sud de la voie ferrée. Il a également aménagé des sentiers dans la partie nord-ouest du bois. Le grand marais dans laquelle des nichoirs à canard branchu ont été installés se situent sur sa propriété.

5. Évaluation des 3 critères d'analyse pour la sélection des bois

L'évaluation ci-dessous porte sur la partie du bois qui a été validée sur le terrain, soit le bloc forestier situé à l'ouest de la montée Alston Vale ou la montée Hardwood dans Hudson (bloc Ouest).

Critères utilisés par le Comité interministériel	Concordance des critères avec la validation sur le terrain
Critère 1 Âge des peuplements	80 %
Critère 2 Diversité des peuplements	90 %
Critère 3 Variété des habitats	80 %

La validation sur le terrain nous a permis de constater que les données utilisées par le comité interministériel pour ce bois sont assez fiables en ce qui a trait aux trois critères d'analyse. Il y a cependant un plus grand nombre de peuplements forestiers matures et le nombre de types distincts de peuplements forestiers (diversité) est plus important par rapport aux informations provenant des cartes écoforestières. Les milieux humides, représentés surtout par des marais inondés, sont plus abondants que ceux qui apparaissent sur les cartes topographiques (données utilisées par le comité interministériel) et ils sont généralement plus grands.

6. Commentaires spécifiques sur le bois

1. D'après la validation sur le terrain, la partie du bois à l'ouest de la montée Alston Vale ou la montée Hardwood possède globalement une valeur écologique plus grande que celle identifiée par le comité interministériel, car la majorité des peuplements forestiers répondent à 2 ou 3 critères écologiques.
2. Quant à la partie du bois située le long de la rivière Viviry, la presque totalité des peuplements répondraient également à 2 ou 3 critères écologiques selon les données consultées. C'est pourquoi, il nous apparaît important de conserver un lien entre ces deux blocs forestiers par le maintien d'un corridor vert.

Note : Ce document a été réalisé par le Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts, avec la collaboration de M. Claude Thiffault, consultant en environnement